# Ordre des masseurs-kinésithérapeutes





Annexe 1- conseil du 15 mars 2021

# RAPPORT D'ACTIVITE du CDOMK84 de 2020

Nous vous présentons l'activité de notre CDOMK en quelques chiffres. Pour 2020, 2590 dossiers ont été ouverts contre 2276 en 2019 et 1595 en 2018. Voici le détail des principaux dossiers :

# Tenue du tableau (Nombre de dossiers ouverts)

- Inscriptions: 45 1ères inscriptions, 53 transferts entrants et 2 réinscriptions.
- Cabinets secondaires: 9 demandes de MK du Vaucluse, 4 demandes de MK hors Vaucluse et 3 informations d'arrêts de secondaires.
- Changements professionnels ou personnels : 136 demandes traitées
- Masseurs kinésithérapeutes inactifs : 15 demandes
- Radiations: 57 dont 2 décès, 18 retraites, 31 transferts sortants, 1 société (SCP) et 5 pour autres motifs
- Procédures judiciaires de recouvrement des cotisations : 15
- Minorations: 12
- 43 attestations DPC enregistrées. Ce chiffre reste totalement insuffisant au vu de l'obligation triennale de DPC.
- Pour les autres formations ou diplômes : 1 diplôme d'ostéopathe, 7 DU ou DIU et 13 formations
- Recensement des salariés tous les trimestres et contrôle. 3 établissements repérés comme ne répondant pas, courrier à la CADA?

# Analyse des contrats

- 408 Contrats analysés contre 427 en 2019, 329 en 2018 (Baisse de 18%, sans doute en partie expliqué par l'absence de diplômés en France en Juin.) et 403 en 2017.
- · Dont 14 projets de contrat.

# Administratif:

268 courriers recus en 2020 (383 en 2019 - 415 en 2018)

358 (355 2019) courriers envoyés dont 220 (224 en 2019) en RAR et 138 en normaux (132 en 2019). En plus 823 caducées ont été transmis à tous les MK inscrits et dont les cotisations sont à jour. 789 (788 en 2019) appels téléphoniques effectués en 2020.

En quelques chiffres, les sujets d'échanges :

- 36 Demandes d'informations / conseils par des non professionnels (patients, famille...).
- 165 Demandes d'informations ou de conseils MK : 93 administratifs, 30 conseils juridiques, 42 conseils contrats
- 8 Demandes de patients. (Signalements)
- 7 Dossiers traités en lien avec la publicité ou les affichages MK dont 1 sur les sites internet professionnels, 4 sur les insignes, 2 pour les autres outils de communication.
- 27 demandes de MK sur leurs cotisations.
- 48 dossiers de MK ont été vérifiés soit sur demande du MK, de la CPAM, suite à un retour postal ou à une anomalie RPPS.

# En communication

- 1 Journal, 34 Mailing « POINT INFO » via SENDINBLUE
- 13 Annonces de MK mis sur le site ou transmis à notre liste de remplacants.
- 45 nouvelles publications ou mises à jour effectuées sur notre site sans compter la publication des mailings.

# Avis déontologiques

Cette année nous avons traité 6 demandes rentrant dans ce cadre, soit :

- 1 demande R 4321-133 du CSP
- 1 demande pour un site internet R4321- 64 du CSP
- 1 demande de reconnaissance de spécificités R4321-124du CSP restées incomplètes
- 1 demande de remplacement au titre du 3ème alinéa de l'article R4321-107 du CSP annulée
- 1 demande de gérance pour longue maladie R 4321-132 du CSP
- 1 annulation d'un avis déontologique de 2019 portant sur un 3ème lieu d'activité suite à la parution de l'avis déontologique du CNOMK du 11 et 12 décembre 2019.

Page 1 sur 3





# L'Entraide

12 demandes de minorations ont été traitées par la commission en 2020.

#### 7 dossiers entraide:

- 2 demandes d'information sur l'entraide COVID 19 sans suite des MK
- Accompagnement administratif de la compagne d'un MK en BURN OUT
- 4 demandes d'entraides COVID dont 1 refusée et 3 acceptée

# Médiations, entretiens, conciliations : (cf le rapport juridique)

- 13 plaintes CDO (Détails et motifs dans tableau transmis au CIROMK PACA)
  - Exercice illégal de la massokinésithérapie L4321-10 CSP Non inscription au tableau
  - Usurpation du titre de Masseur-kinésithérapeute L4321-1 du CSP et suivants et 433-17 du Code Pénal
  - 7 dossiers: Utilisation de la piscine de rééducation malgré un arrêté préfectoral de fermeture sanitaire pour non-respect des articles R4321-114, R4321-88, R4321-54, R4321-79 et R4321-94
  - Non-respect d'un arrêté préfectoral relatif à la fermeture de la piscine de l'établissement espace De la Tour, Avignon, et du non-affichage public de ce cet arrêté
- 3 dossiers de médiations entre MK ont été ouverts cette année par le Conseil :
  - Attitude non confraternelle entre MK et élu ordinal
  - Départ d'une association d'une société d'exercice
  - Difficultés d'accès aux factures suite interruption contrat d'assistanat

Tous ces conflits ont été résolus grâce à des entretiens téléphoniques ou en présentiel.

- 19 dossiers d'entretien de masseurs-kinésithérapeutes en lien avec les avis déontologiques, les signalements divers et les conseils juridiques cités dans les points précédents.
- 3 dossiers liés à l'exercice illégal

Suite dossier 2019, exercice de la kinésithérapie dans MK employé par un CH du Vaucluse 2 signalements d'exercice de la kinésithérapie par non MK

6 autres dossiers juridiques (APA, Interdiction d'ouverture d'un bassin, réclamation sur une radiation de MK, signalement MK sur ordonnance directive, condamnation d'un MK publiée dans la presse, signalement de médecins à l'encontre d'un MK)

# Trésorerie 2020 :

#### SUIVI BUDGETAIRE

• SUVI BUDGETAIRE				
	Budget Validé	Budget Révisé	Réalisé 31 12 2020	Budget restant
Charges de fonctionnement	7 120,00	7 957,90	7 504,81	453,09
Charges juridiques & comptables	430,00	946,00	1 528,14	-582,14
Charges de communication		245,00	245,00	
Charges relatives aux locaux	4 795,00	4 795,00	3 612,39	1 182,61
Sous-total Indemnités	36 800,00	36 800,00	36 240,00	560,00
Sous-total Frais déplacements	4 600,00	4 600,00	2 405,80	2 194,20
Frais de bouche	1 250,00	1 250,00	644,63	605,37
Charges relatives aux élus	42 650,00	42 650,00	39 290,43	3 359,57
Charges relatives aux MK et structures		2 250,00	2 250,00	
Charges de personnel	34 600,00	34 600,00	31 610,58	2 989,42
Charges financières	671,72	671,72	589,85	81,87
TOTAL CHARGES	90 266,72	94 115,62	86 631,20	7 484,42
Charges d'acquisitions et de renouvellements			-180,00	180,00
Remboursement du capital (hors intérêts)	7 051,36	7 051,36	6 459,57	591,79
TOTAL INVESTISSEMENTS	7 051,36	7 051,36	6 279,57	771,79
TOTAL CHARGES + INVESTISSEMENTS	97 318,08	101 166,98	92 910,77	8 256,21

Page 2 sur 3





# **RECETTES**

Sur le compte courant, les recettes s'élèvent à 97 622.49 euros :

- 60 157.84 euros au titre des cotisations 2020 et du recouvrement de 2013 à 2019,
- 17 696.62 euros au titre de l'harmonisation non automatique 2019,
- 16 375.13 euros au titre de l'harmonisation non automatique 2019,
- 3 392.90 euros d'harmonisation exceptionnelle 2019.

# **HARMONISATIONS**

11 Demandes d'HE plus l'HNA annuelle pour finir l'année.

# **COVID 19:**

199 dossiers ouverts dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire :

- Dossiers de communication à l'attention de l'ensemble des MK
- Réponses aux interrogations des MK (96 et 19 sur les mesures d'aides)
- Distribution de matériel de protection à l'attention des MK
- Echanges et suivis avec les administrations de santé
- Echanges et suivis avec les structures de soins
- Echanges et suivis avec les autres instances ordinales
- Organisation et gestion du CDOMK84 (fermeture et mise en place des mesures sanitaires)
- Suivi sur l'accès aux EHPAD

# Réunions en 2020 :

Les élus ont participé à 23 Réunions :

- 6 bureaux, 7 conseils dont 1 conseil électif, 4 réunions/conférences au CNOMK,1 commission.
- 5 réunions extérieures : 4 conférences ARS, 1 Région Sud.

Beaucoup de ces réunions se sont tenues en visio-conférence à la différence des années passées.

Changement de secrétaire administrative débuté en fin d'année 2020. (Mails d'annonce, échange avec Poôe emploi et avec la comptable et la directrice du CNOMK, analyse des CV, 3 rdv d'entretien, 1 sélection avec 1 rdv pour faire un test, puis plusieurs entretiens pendant la formation (du 4 novembre au 19 février).

> Stéphanie PALAYER MICHEL Présidente

